

**La ville du Blanc-Mesnil recrute
Pour la direction de la police municipale
Des « agents de contrôle du stationnement » (H/F)**

MISSIONS

Assurer la police du stationnement sur l'ensemble du territoire communal et une relation de proximité avec les blanc-mesnilois(es).

ACTIVITES

- Constaté les infractions et établir les procès verbaux en matière de stationnements gênants et payants
- Seconder le chef de service lors d'enlèvement de véhicules sur la voie publique (épaves, stationnements gênants, stationnements abusifs...)
- Rédiger des rapports et des mains courantes
- Assurer l'ouverture et la fermeture des parkings
- Assister et seconder les agents de police municipale dans leurs missions (îlotage, VTT, garde statique des bâtiments communaux)
- Assurer la surveillance des entrées et sorties des écoles
- Effectuer la patrouille dans les zones pavillonnaires de la ville

COMPETENCES

- Connaissance du pouvoir de police du maire, savoir l'appliquer et le contrôler
- Connaissance du code de la route et plus précisément en matière de stationnement
- Connaissance des événements locaux susceptibles d'entraîner une surveillance
- Connaissance des caractéristiques géographiques du territoire de compétences
- Connaissance des textes législatifs, règlements et code relevant des attributions et des compétences de l'agent de surveillance de voie publique
- Maîtriser les techniques de communication, de gestion de conflits et de médiation
- Maîtriser les techniques de communication par radio
- Savoir informer les administrés de la réglementation en vigueur
- Savoir utiliser l'outil informatique
- Etre disponible, rigoureux et diplomate
- Respect stricte de la hiérarchie
- Sens du service public et des relations avec le public

CONDITIONS D'EXERCICE

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Diplôme de niveau V souhaité
- Agrément du procureur de la République, assermentation exigés
- Travail du week-end
- Horaires spécifiques
- Déplacement dans le cadre des activités
- Journées continues
- Pratique du VTT et scooter 125 cm3

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emploi des adjoints techniques

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Responsable hiérarchique : chef de la brigade

Responsable fonctionnel : directeur de la police municipale, chef du service opérationnel de la police municipale